



Questionnaire de Pré-qualification – Subventions

1. Âge du ou des actionnaire(s) majoritaire(s)

Dans quelle tranche d'âge se situent le(s) actionnaire(s) détenant la majorité des parts de l'entreprise?

- Aucune (OBNL ou coopérative).
- 41 ans et plus.
- De 18 à 40 ans.

NOTE: Il peut s'agir de plusieurs actionnaires dans la même tranche d'âge détenant la majorité des parts ou d'un seul actionnaire se situant dans une de ces tranches d'âge qui détient, à lui seul, plus de 50% (50% + 1%) des parts de l'entreprise. Admissibilité aux programmes Jeunes Entrepreneurs – dans certains cas moins de 35 ans, et dans d'autres cas moins de 40 ans.

2. Première entreprise

L'actionnaire a-t-il ou les actionnaires majoritaire(s) ont-ils déjà eu une entreprise?

- Oui, j'ai déjà été propriétaire d'une entreprise.
- Non, je n'ai jamais été propriétaire d'une entreprise.

NOTE: Admissibilité aux programmes Jeunes Entrepreneurs - Ne doit jamais avoir possédé ou été actionnaire d'une entreprise pour être admissible, dans la majorité des programmes s'adressant aux jeunes entrepreneurs.

3. Stade de développement

À quelle étape de son développement est l'entreprise ou le projet?

- 4 ans et plus.
- 1 à 3 ans.
- Pré-démarrage ou démarrage d'entreprise.

NOTE: Pour déterminer l'admissibilité aux programmes s'adressant au pré-démarrage ou au démarrage d'entreprise ou de projet.

4. Secteur d'activité

Dans quel secteur d'activité l'entreprise est-elle impliquée ou, dans quel domaine d'activité le projet est-il développé?

- Municipalités, coopératives, entreprises du secteur hôtelier, de la restauration et des services de traiteurs, entreprises des secteurs de l'immobilier et des services financiers, de l'industrie des produits naturels, des soins personnels, de la beauté, de l'esthétique et de la nutrition, et entreprises du secteur de l'économie communautaire et sociale.
- Institutions d'enseignement supérieur et universités, ainsi que les entreprises des industries étroitement liées à la défense nationale (matériel militaire).
- Tout autre secteur d'activité.

NOTE: Évaluer le niveau d'admissibilité de l'entreprise en fonction du nombre de programmes globalement offerts pour les différents secteurs ou domaines d'activité.

5. Objectif visé avec les fonds

À quelles fins recherchez-vous des fonds? Quels sont vos objectifs prioritaires à court et à moyen terme?

- La création, le démarrage, l'expansion ou la consolidation d'entreprise, l'obtention de services de consultation, le marketing, l'exportation, le développement de nouveaux produits, services ou nouvelles technologies, l'ouverture ou le développement de marchés, la création d'emplois, l'offre de stages ou l'aide à la formation, l'obtention d'études de faisabilité, de marchés ou de besoins, l'obtention de crédits d'impôt à la RS&DE ou d'autres formes de crédit, ou la gestion du contrôle de la qualité.
- Tout autre objectif incluant, entre autres, l'accroissement de la compétitivité et de la productivité, la santé et la sécurité au travail, le réseautage, les échanges commerciaux, les partenariats d'affaires, l'immigration d'affaires, la réglementation, les normes et la protection environnementale.

NOTE: Déterminer le niveau de chance d'obtenir des fonds en fonction des objectifs d'affaires à atteindre avec ces fonds ou des activités à financer. Très peu de programmes visent, par exemple, l'aide à la commercialisation pure (financement d'une campagne de marketing, etc.), sauf pour le développement des marchés extérieurs. Plusieurs programmes offrent toutefois une aide sous forme de subventions pour le remboursement d'une partie des frais de services de consultation pour toutes sortes de fins.



6. Contribution financière

Quelle sera la contribution financière personnelle de l'actionnaire majoritaire, des actionnaires ou celle de l'entreprise au projet ?

- Aucun apport personnel du ou des actionnaire(s) ou de la part l'entreprise.
- Un investissement équivalent à 10 à 25% du coût total du projet est prévu.
- Un investissement équivalent à plus de 25% du coût total du projet est prévu.

NOTE: La plupart des programmes fournissent un soutien financier qui sera déboursé à 2 conditions : le subventionné doit couvrir une part minimale des frais qui seront subventionnés et l'activité subventionnée devra avoir été payée par l'entreprise avant que celle-ci puisse recevoir le remboursement de la partie des frais subventionnés par le programme.

7. Plan de développement des affaires ou ventes prévisionnelles

Une description claire et précise du projet ou un plan d'affaires a-t-il été préparé, et/ou dispose-t-on de documents appuyant des hypothèses de ventes potentielles futures ou de bénéfices prévus pour l'entreprise (lettres d'intention, bons de commandes, etc.)?

- Aucun document n'a été préparé.
- Un plan d'affaires ou un document descriptif du projet est débuté, mais non encore complété, ou des documents appuyant des hypothèses de ventes potentielles ou de bénéfices prévus sont disponibles.
- Un plan d'affaires et/ou un document décrivant précisément le projet accompagné de la documentation adéquate a été préparé.
- Le plan d'affaires ou le document descriptif du projet est accompagné de documents appuyant les hypothèses de ventes potentielles ou de bénéfices prévus.

NOTE: Il est crucial, pour qu'un projet d'affaires ou d'entreprise puisse recevoir des fonds, que le demandeur puisse démontrer qu'il a effectué une analyse minimale des éléments qui pourraient permettre à son projet ou à son entreprise d'avoir un minimum de chance d'atteindre ses objectifs commerciaux.

8. Demande de fonds ou de financement déjà effectuée

Une demande de fonds ou de financement a-t-elle déjà été déposée pour ce projet? Quel a été le résultat de cette demande ou la réponse obtenue suite à cette demande?

- Oui, la ou les demande(s) d'aide financière ou de financement ont été refusée(s).
- Aucune demande d'aide financière ou de financement n'a été effectuée.
- Oui, une ou des demande(s) d'aide financière ou de financement ont été acceptée(s), avec ou sans condition(s).

NOTE: Une demande d'aide financière a toutes les chances d'être refusée dans le cas d'une demande de fonds ou de financement qui a déjà été refusée, si ce facteur est combiné avec l'absence de contribution financière du ou des demandeur(s) ou/et d'une documentation adéquate et minimale sur le projet.

9. Nombre d'employé(s)

Combien y a-t-il actuellement d'employé(s) au sein de l'entreprise, sans le(s) actionnaire(s)? Dans le cas d'un démarrage, combien d'employé(s) salarié(s) prévoyez-vous d'avoir dès la première année, en incluant le(s) actionnaire(s) de l'entreprise?

- Aucun employé.
- De 1 à 3 employé(s).
- 4 employés et plus.

NOTE: Pour l'obtention de subventions salariales, il est possible dans certain cas de démarrage, de recevoir une subvention qui visera l'actionnaire travaillant activement dans son entreprise. Il est aussi possible de bénéficier, dans les cas de démarrage, d'une subvention pour un salarié, même si un seul autre employé est officiellement salarié par l'entreprise et que cet employé est un actionnaire ou propriétaire de l'entreprise. Ces facteurs doivent donc aussi être évalués.

10. Création d'emplois et formation

Programmes de création d'emplois et de formation - Combien d'emploi(s) permanent(s) prévoit-on de créer au sein de l'entreprise au cours des 24 prochains mois ?

- Aucune création d'emploi.
- Avec 1 ou 2 employé(s) déjà au sein de l'entreprise, nous visons la création d'au moins 1 à 2 emplois permanents.
- Avec 1 à 3 employé(s) déjà au sein de l'entreprise, nous visons la création d'au moins 2 à 3 emplois permanents.
- Avec plus de 4 employés déjà au sein de l'entreprise, nous visons la création d'au moins 4 emplois permanents.

NOTE: Plus le nombre d'employés au sein de l'entreprise est élevé et plus le nombre d'emplois créés sera élevé, et plus la chance d'obtenir des subventions s'accroît. Le nombre de subventions potentiellement disponibles pour la création d'emploi et pour la formation du personnel s'accroît aussi en fonction de ces facteurs.